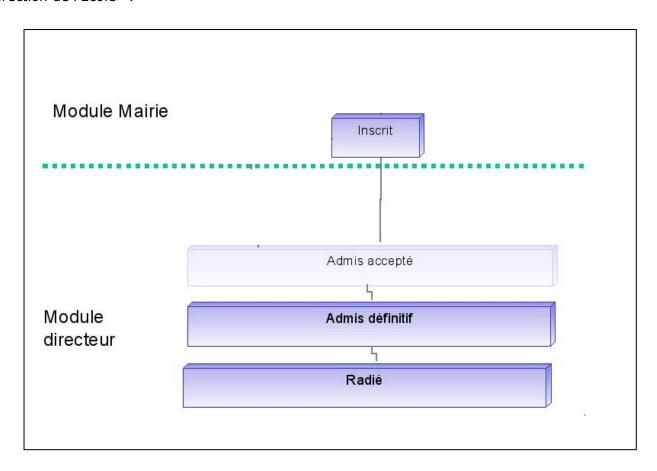
LES ETATS ADMINISTRATIFS DE L'ELEVE DANS «OUTIL NUMERIQUE POUR LA DIRECTION DE L'ECOLE»

Dans « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole », un élève passe par différents états administratifs au cours des processus d'inscription, d'admission et de radiation. Voici un tableau récapitulatif des états administratifs de l'élève dans « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole ».



Etat administratif de l'élève	Fonctionnalités disponibles pour le dossier de l'élève	
Inscrit Un élève est inscrit dans une ou plusieurs école(s) par le maire de la commune dont dépend(ent) l'(les) école(s).	La mairie: • Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions, • Consulte ou modifier le dossier administratif de l'élève, • Renseigne les services périscolaires, • Edite des listes, • Edite le certificat d'inscription. Le directeur • Voit apparaître le dossier administratif de l'élève, □ Peut consulter le dossier administratif de l'élève. L'élève n'est pas dans l'école.	

Direction générale de l'enseignement scolaire – Bureau de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information

Etat administratif de l'élève	Fonctionnalités disponibles pour le dossier de l'élève		
	La mairie		
Admis accepté	 Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions, Consulte ou modifie le dossier administratif de l'élève, Renseigne les services périscolaires,		
Le directeur procède à	• Renseigne les services periscolaires, il Edite des listes. Le directeur		
l'admission acceptée de l'élève.	 Consulte ou modifie le dossier administratif de l'élève, 		
T Clevel	Répartit l'élève dans une classe,		
	• Edite des listes des élé	èves répartis dans une classe.	
	L'élève est attendu dans l'école à partir de la date d'effet de l'admission acceptée. Il n'est pas encore présent dans l'école.		
	La mairie	·	
Admis définitif	 Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions, 		
	Consulte le dossier administratif de l'élève,		
Le directeur a constaté la	 Renseigne les services périscolaires, Edite des listes, 		
présence effective de l'élève dans l'école.	 Edite des listes, Procède à des extractions de listes. 		
dans recole.	Le directeur		
Il enregistre alors son	Met en œuvre toutes les fonctionnalités de l'application.		
admission définitive.			
	L'élève est comptabilisé dans les effectifs de l'école après sa répartition		
	dans une classe et dès réception de AVANT LA DATE D'EFFET	APRES LA DATE D'EFFET	
Radié	AVANT LA DATE D'EFFET	APRES LA DATE D'EFFET	
Raule	La mairie	La mairie	
Le directeur a saisi la radiation de l'élève avec une date d'effet.	Ne peut pas visualiser la demande de radiation de l'élève.	Visualise l'élève radié dans le suivi des inscriptions Edite des listes des élèves radiés	
	 Edite un certificat de radiation, Visualise dans la gestion courante l'élève qui sera effectivement radié à une date d'effet différée (élève « radiable »). 	Le directeur Jusqu'au terme de l'année scolaire en cours, peut éditer un certificat de radiation de l'élève radié.	
	L'élève est toujours comptabilisé dans les effectifs de l'école jusqu'à échéance de la date d'effet.	L'élève n 'est plus comptabilisé dans les effectifs de l'école.	
	L'élève peut faire l'objet d'une admission acceptée dans une autre école avec une date d'effet postérieure ou égale à la date d'effet de la radiation.	L'élève peut faire l'objet d'une admission acceptée et d'une admission définitive dans une autre école.	